



Organisation : ADOC
Directeur de course : Patrice Laurin
Délégué : Dominique Golmard
Arbitre : Dominique Golmard
Contrôleur des circuits : Denis Genevès
Traceur : Bruno Haberkorn
GEC : Loïc Venon



Nom : Chenôve-vieux bourg, nouvelle carte (juillet août 2020)
Relevés : Yann Venon

Échelle : 1/4000

Équidistance : 5m

Type de terrain : Bois et pelouses calcaires, puis vieux bourg avec parcs.



Fléchage : Centre ville de Chenôve, jonction rue Armand Thibaut / Bd Branly GPS :47.294531, 5.004852
Distance parking-accueil : 100 à 500m
Distance accueil-quarantaine : 500m
Distance quarantaine-départ : 950m
Distance arrivée-accueil : sur place



Accueil : à partir de 8H30

Quarantaine ouverte de 9H30 à 9H45.

Départ : 10H-11H30

Remise des récompenses : 12H

Fermeture des circuits : 12H



Nombre de circuits compétition : 5
Nombre de circuits initiation : 1



Sur <http://adoc-chenove.org> ou
<http://www.lbco.info>



Attention, pas de garderie. Respect des gestes barrières obligatoire.



Licenciés FFCO : 5€ pour 18 ans et moins, 6€ au delà
Non-licenciés FFCO : ajouter 3€ pour la compétition
Familles : ajouter 1,90€ pour la découverte en famille
Location de puce : contre caution de 50€



Sur le site fédéral avant le 8/9/20.

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.



Attention quarantaine obligatoire !!!! Ouverture de la quarantaine à 9H30, fermeture à 9H45. Vestiaires et toilettes sur place.
La quarantaine est à 500m de l'accueil.

